

# DECRETS, ARRETES, CIRCULAIRES

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 7 juillet 2020 portant reconnaissance  
de l'état de catastrophe naturelle NOR : INTE2016905A**

29 juillet 2020 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 30 sur 146

## ANNEXE II

### COMMUNES NON RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

#### DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 Communes d'Arcangues, Lanneplàà, Salies-de-Béarn.